

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 42 (1992)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Un aristocrate au temps de la démocratie représentative : essai de micro-histoire

**Autor:** Bugnard, Pierre-Philippe

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-81080>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# UN ARISTOCRATE AU TEMPS DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Essai de micro-histoire

Par PIERRE-PHILIPPE BUGNARD

«Il est certain que pour avoir les vraies définitions ... en toutes choses, il ne faut pas s'arrêter aux accidents ... mais bien aux différences essentielles et formelles, autrement on pourroit tomber en un Labyrinthe...»<sup>1</sup>

En plaçant ce conseil de Jean Bodin en exergue de son classique *Les Républiques au temps des Monarchies*<sup>2</sup>, Yves Durand introduisait avec pertinence une étude comparée des régimes d'avant la Révolution. *Mutatis mutandis*, pourquoi ne pas l'appliquer à une république de la démocratie représentative dans laquelle une aristocratie exercerait encore ses influences? Quitte à se contenter d'un seul et unique destin individuel, celui d'un membre représentatif de cette aristocratie, n'y aurait-il pas malgré tout de quoi caresser l'ambition d'une «histoire totale vue d'en bas»?<sup>3</sup> Avec la prise en compte de ce qui va au-delà de la dimension biographique *stricto sensu* – l'aura d'une ascendance prestigieuse sur la légitimité d'un pouvoir (car il s'agit d'un chef d'Etat) –, la dimension «micro», quantitativement et qualitativement, peut sans doute conduire à la généralisation à partir des bribes de la trame sociale qu'elle cherche à reconstituer. Donc il s'agit bien de trouver l'indice<sup>4</sup> qui permette à travers une enquête (courte et provisoire) de mieux saisir l'essence d'un charisme sans pareil dans l'histoire d'une république de la Suisse catholique. Et nous revenons au conseil de Bodin: échapper au labyrinthe en suivant l'apparemment accessoire sur le chemin de l'essentiel. Je prendrai donc le champ d'un Etat cantonal du second XIX<sup>e</sup>: la

1 JEAN BODIN, *De la République*, 1. 2, chap. I.

2 YVES DURAND, *Les Républiques au temps des Monarchies*, Paris 1973, 219 p.

3 JACQUES REVEL, «L'histoire au ras du sol». Introduction à GIOVANNI LEVI, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII<sup>e</sup> siècle*. trad. de l'italien par Monique Aymard, Paris 1989, p. XII. Titre original *L'Eredità immateriale. Carriera di un esorcista nel Piemonte del seicento*, Turin 1985.

4 En vertu du projet micro-historique proposé par CARLO GINZBURG, «Spie. Radici di un paradigma indiziario» in A. GARDANI, *Crisi della ragione. Nuovi modelli nel rapporto tra sapere e attività umane*. Turin 1979, pp. 56–106. Trad. franç. in *Le Débat* 6/1980, pp. 3–44. Cité in JACQUES REVEL, *op. cit.*, p. XIV.

République de Fribourg – 1670 km<sup>2</sup>, 130 000 habitants en 1900 – et son chef Georges Python (1856–1927), conseiller national (1881–1893) et conseiller aux Etats (1896–1920, président en 1915)<sup>5</sup>.

*1. Nature du politique  
dans une République suisse du second XIX<sup>e</sup>*

Sous le système majoritaire (1856–1921), à Fribourg, rappelons que «république» n'a évidemment plus le sens universel que lui conférait Bodin, repris jusqu'à Rousseau, de gouvernement légitime possédant la souveraineté, quel que soit son genre. La république devrait être maintenant, conformément au dessein de Montesquieu, le gouvernement où le peuple exerce la puissance souveraine. Mais si – après les jésuites<sup>6</sup>, et à l'intérieur de la république – Montesquieu dissocie la démocratie de l'aristocratie, au XIX<sup>e</sup> et dans le premier XX<sup>e</sup> la distinction entre les deux régimes reste difficile à établir: même avec le suffrage universel masculin, et c'est bien le cas pour Fribourg là où nous sommes, elle est estompée tant par le poids du cadre institutionnel que par celui des hiérarchies. En effet, le «système de Fribourg» s'apparente à plus d'un titre, sinon dans les formes légales du moins dans l'exercice de la vie politique, à celui du parti unique dans la mesure où les forces d'opposition, même coalisées, restent immuablement minoritaires – donc sans espoir aucun de représentation gouvernementale – comme prosrites – c'est-à-dire exclues de l'Etat, vouées aux gémonies. La principale organisation politique du canton use du système majoritaire par arrondissements en poussant l'organisation jusqu'au fonctionnarisme, voire au clientélisme, parvenant finalement à installer par ses tribuns véritablement plébiscités une hégémonie qui déborde et des frontières du pays réel, ce qui reste une conséquence attendue du système majoritaire, et du cadre formel de la démocratie libérale<sup>7</sup>.

Dans le politique helvétique, c'est d'ailleurs un trait essentiel: maint Etat cantonal installe au XIX<sup>e</sup> siècle sa propre organisation hégémonique, radiale ou conservatrice. Ainsi, un grand parti par Etat, le «two parties system» se distribue à l'intérieur des cellules cantonales avant la progression vers les collégialités issues du multipartisme; le mouvement des cantons entraînant

5 L'histoire de Georges Python reste à faire et il n'est évidemment pas possible d'évoquer ici l'œuvre immense que cet homme d'Etat de dimension nationale, voire internationale, a su entreprendre pour son canton.

6 Ainsi, dans le *Dictionnaire de Trévoux* dont la première édition de 1704 distingue la république où le «peuple en corps» exerce la souveraineté («démocratie»), de la république où seule une «partie du peuple» l'exerce («aristocratie»). YVES DURAND, *op. cit.*, pp. 8–9.

7 Voir PIERRE-PHILIPPE BUGNARD, *Le Machiavélisme de village. La Gruyère face à la République chrétienne de Fribourg (1881–1913)* (Thèse lettres, Fribourg), Lausanne 1983, 527 p. Chap. III.

finalement l'Etat fédéral dans une évolution vers la fameuse «formule magique» de représentation quasi proportionnelle du gouvernement.

Ainsi, dans le Fribourg du tournant du siècle, le système majoritaire par arrondissement et un contrôle strict de l'électorat poussant à la discipline absolue au profit du plus fort parti représenté au législatif (ou Grand Conseil) conduisent à une concentration du pouvoir aux mains de sept notables issus de cette même organisation et siégeant au sein d'un gouvernement (ou Conseil d'Etat) dont la nomination est entérinée par la même majorité.

Et c'est bien ce que semble proclamer *L'Ami du Peuple*<sup>8</sup> au lendemain de l'entrée triomphale de Georges Python au gouvernement (1886), louant «l'esprit d'union» et «le vote compact de la majorité du Grand Conseil»:

«Vive le Grand Conseil qui nous donne de tels conseillers d'Etat! Vive le peuple qui nous a donné un tel Grand Conseil!»<sup>9</sup>

Le primat de la discipline partisane et électorale ainsi que le principe de représentativité solennellement affirmés, le journal des campagnes conclut sur l'origine du pouvoir:

«Vivent les principes qui ont formé un tel peuple!»<sup>10</sup>

Or ces principes, ce sont ceux dictés par la Providence qui «conduit pas à pas notre cher pays», ajoute *L'Ami du Peuple*. Autrement dit, et pour lever toute équivoque:

«L'autorité vient de Dieu, et la sainte raison démontre qu'elle ne peut pas venir d'une autre source»,<sup>11</sup>

précise ailleurs un petit catéchisme électoral publié par l'imprimerie catholique de Fribourg, l'année-même où Georges Python fait son entrée au Grand Conseil (1881)<sup>12</sup>. Ainsi, républicain-représentatif – c'est-à-dire de droit civil – et en même temps, quant à l'origine du pouvoir, théocratique – c'est-à-dire de droit divin, un droit divin fondé sur une certaine raison –, le système politique fribourgeois peut parfaitement fonder l'idéal d'un «Etat (passant en acte) au centre de l'Europe les théories des encycliques»<sup>13</sup>.

Le bulletin de vote devient pratiquement l'instrument mesurable, et par ailleurs contrôlable, du devoir de soumission à l'autorité. Il est fait de la

8 Journal des campagnes fribourgeoises, «conservateur-extrême», fondé à Romont en 1863, publié par l'Imprimerie catholique de Fribourg depuis 1869.

9 *L'Ami du Peuple*, 10 septembre 1886.

10 *Ibid.*

11 A mes concitoyens. Pourquoi et comment devons-nous voter? (Par M.E.P.A.), Fribourg 1881, p. 5. Publié plus spécialement à l'intention des électeurs valaisans.

12 JEAN CASTELLA, in *Organisation des pouvoirs politiques dans les constitutions du canton de Fribourg*, Fribourg 1953, 353 p., ne traite pas de l'origine du pouvoir.

13 GUILLAUME DE WECK, *Fribourg. L'action catholique et universitaire*, Fribourg 1928, pp. 38-39.

participation autant que du choix de la «bonne liste», c'est-à-dire de ce qu'on peut appeler la discipline électorale, une obligation morale: le «devoir de conscience». Et dans la mesure où l'électorat est assigné à ratifier une politique inspirée et à en plébisciter les stratèges, l'élection ne sert donc pas directement à élire. Il s'agit plutôt d'une présentation au peuple de candidats investis d'une haute mission et dont la liste préétablie par l'appareil doit être impérativement avalisée. A ce titre, l'élection peut être assimilée à un sacre politique. Les traîtres à la discipline électorale ne sont-ils pas frappés d'anathème, du haut de la chaire, comme des sacrilèges?

Or tout sacre politique réclame son rituel (il en sera peu question ici). Et surtout ses représentations symboliques, c'est-à-dire l'inscription d'une cosmologie politique – au centre de laquelle nous retrouverons le chef de l'Etat – et d'un catéchisme électoral aux lieux témoins de la République chrétienne: ses lieux de légitimité.

Par ailleurs, cette dualité, caractéristique de la phase de transition que traverse Fribourg, on peut aussi l'observer au niveau des relations de l'Eglise et de l'Etat. L'Eglise catholique, à l'instar de son homologue protestante, minoritaire, est reconnue institution de droit public, donc séparée. Mais, selon l'expression consacrée, cet «Etat chrétien» est un Etat où le régime de «laïcité ouverte» débouche en fait sur une «union intime» – autre expression consacrée –, une collaboration amiable, notamment dans le domaine de l'instruction publique qui est confessionnelle jusqu'à l'Université, fondée en 1889<sup>14</sup>.

A cet égard, la lettre que le gouvernement fribourgeois fait parvenir au Vatican, en 1897, révèle parfaitement cette intelligence attendue du politique et du religieux. Il est ici rappelé, de la façon la plus officielle et la plus solennelle, que

«Dans la conception du canton de Fribourg, l'Evêque tient une place à part. Il est considéré comme le premier citoyen de la République.»<sup>15</sup>

La position est prestigieuse, surtout qu'elle porte à conséquence dans la mesure où il est encore bien précisé que le chef du diocèse

«ne saurait se soustraire aux préoccupations et aux soucis qui sont le partage de tout citoyen ami de son pays»<sup>16</sup>.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler cette forme de «régalisme républicain» où, par une sorte de Toast d'Alger à l'envers, c'est le temporel qui pousse au

14 Art. 17 de la *Constitution du Canton de Fribourg* de 1857. Sur les relations de l'Eglise et de l'Etat: HENRI MARMIER, «Les relations de l'Eglise et de l'Etat dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg» in *Revue des Etudiants suisses*, Immensee 1/2/3/4/1939. Tiré-à-part, 35 p. Et: HENRI MARMIER, *La Convention du 23 avril 1858 entre l'Evêque de Lausanne et Genève et l'Etat de Fribourg*, Fribourg 1938, 248 p.

15 Rome, Archivio Segreto Vaticano, SS 1902, R. 43, fasc. 2, prot. 46270, fol. 237.

16 *Ibid.*

«ralliement»<sup>17</sup>. Mais tenter de mesurer exactement les parts respectives de josphisme et de théocratie<sup>18</sup> dans la «République chrétienne» de Fribourg – encore une formule consacrée –, me conduirait à entrer dans le vif de la vie politique et confessionnelle: cela n'est pas l'objet de cet article<sup>19</sup>.

En résumé, l'aristocratie dont je vais brosser le tableau vit dans un régime républicain de démocratie indirecte<sup>20</sup> et représentative, fonctionnant au suffrage universel masculin. Le système majoritaire par arrondissement favorise la carrière d'hommes politiques soumis à l'aval des citoyens. L'Etat, forgé par le patriciat et confié progressivement à une nouvelle bourgeoisie, en partie patricienne, collabore avec une Eglise dont le chef est «premier citoyen», sous la haute protection de la Providence à laquelle on attribue l'origine du pouvoir: une république plébiscitaire de droit mixte, civil et divin, pour simplifier, contrôlée par un grand parti dont le leader – et c'est justement l'objet de cet essai – a des prétentions aristocratiques. Or ces prétentions, ou plus exactement cet idéal, on peut le mesurer dans la façon de proclamer une ascendance, d'abord; dans celle de symboliser un pouvoir voire de fonder une politique, ensuite.

## 2. Portrait d'une aristocratie à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle

Lorsqu'en 1909 le baron Théodore Griset de Forel s'éteint, il ne resterait à Fribourg que sept familles de la «vraie» noblesse<sup>21</sup> – titrées par les couronnes d'Ancien Régime, munies de leurs quartiers – contre quinze en 1782<sup>22</sup>. Mais

17 In «Nation, Citoyenneté, Laïcité dans une république frontière: le cas helvétique au XIX<sup>e</sup> siècle». Actes du Colloque international de Belfort (Octobre 1988), Bicentenaire de la Révolution française, *L'Idée de nation et l'idée de citoyenneté en France et dans les pays de langue allemande sous la Révolution*, Belfort 1989, pp. 147–160.

18 Certes, formellement, le clergé n'est pas au pouvoir. Mais dans la mesure où il exerce des influences politiques, contribue à orienter les choix des gouvernants et des gouvernés – et la position quasi officielle de l'évêque «premier citoyen de la République» est à ce titre révélatrice – l'Etat fribourgeois revêt une forme «théocratique» indirecte indéniable. Les contemporains en avaient conscience: ils se servaient de l'acception «théocratique», notamment pour désigner la forme de leur Etat.

19 Voir *Le Machiavélisme de village*, chap. VIII et XII notamment, et CLAUDE MACHEREL, JEAN STEINAUER, *L'Etat de Ciel. La Fête-Dieu de Fribourg*, Fribourg 1989, 324 p. Plus particulièrement pour tout ce qui a trait à l'imbrication de la religion sur la société au travers du rite exemplaire de la Fête-Dieu.

20 Certes tempérée d'un droit de référendum en matière constitutionnelle, mais prescrivant une majorité des inscrits au premier tour et des votants au deuxième tour seulement.

21 D'après les *Nouvelles Etrences Fribourgeoises (NEF)* 44/1910, p. 88 (L. F.), citant un communiqué de *La Liberté* du 23 avril 1909.

22 JEAN GREMAUD, «Etat de la noblesse fribourgeoise en 1781» in *Mémorial de Fribourg*, 3/1856, pp. 39–53.

pour la noblesse fribourgeoise, comme d'ailleurs pour la noblesse française, la pente de la courbe descendante des effectifs est sans doute plus rapide que celle de la perte de déférence. En effet, parmi les quelques 45 familles patriciennes<sup>23</sup> (issues de la bourgeoisie privilégiée au pouvoir depuis le XVII<sup>e</sup> siècle) vivant encore au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, maintes se sont alliées avec celles de la noblesse. Ces dernières représentent donc toujours un ordre de référence, en dépit de leur quasi-éviction du pouvoir par le patriciat. Un patriciat qui a depuis, non seulement, recherché leurs alliances, mais s'est aussi efforcé de récupérer leurs valeurs et qu'il est maintenant difficile de distinguer vraiment de la pure noblesse, son modèle. L'armorial d'Alfred Raemy de 1898 ne présente-t-il pas les «anciennes familles nobles» comme «anciennes familles patriciennes»<sup>24</sup>? Sans compter que pour de nombreux «simples» bourgeois aussi, toute prétention aristocratique passe par l'alliance – et donc peut-être la «mésalliance» – obligée avec une grande famille. Finalement, ainsi que le remarquait justement David Higgs à propos de la France, la volonté de passer pour noble, ou ici, pour patricien, compte sans doute davantage que la stricte appartenance séminale<sup>25</sup>. L'aristocratie fribourgeoise de 1900 forme donc un amalgame de familles nobles, patriciennes et de familles relevant des deux milieux. L'imbrication est d'autant plus complexe qu'en 1782, à l'issue d'un règlement très avantageux pour le patriciat, toutes les familles de la bourgeoisie privilégiée avaient été autorisées à porter la particule: la «de-ification» de ces Messieurs de Fribourg, d'après un mot attribué au roi de Prusse, aura pu passer pour un anoblissement formel général.

Il reste que même si ses privilèges ont été abolis (1831) et ses titres proscrits pour le temps du régime radical (1848–1856)<sup>26</sup>, l'aristocratie fribourgeoise fait encore figure d'«ordre». Elle n'a en principe pas dérogé: elle se réserve une part des activités liées au gouvernement de l'Etat – dans les années 1860–1890, deux à trois conseillers d'Etat sur sept sont d'extraction patri-

23 Voir MARIUS MICHAUD, *La contre-révolution dans le Canton de Fribourg (1789–1815)*, Thèse lettres, Fribourg 1978, 519 p. L'auteur signale l'extinction d'une douzaine de familles patriciennes – patriciat et noblesse confondus – entre 1783 (56 familles recensées) et 1908.

24 ALFRED RAEMY, *Livre d'Or du Canton de Fribourg à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nomenclature des bourgeois de la ville de Fribourg, des anciennes familles patriciennes et des notabilités et célébrités du canton*, Fribourg 1898, 91 p. (armorial de 180 blasons en 5 planches couleurs hors texte).

25 Une première synthèse vient d'être tentée sur la noblesse française du XIX<sup>e</sup> siècle par DAVID HIGGS, *Nobles in Nineteenth-Century France. The Practice of Inegalitarianism*, Baltimore/Londres 1987, 287 p. Trad. par Fabienne Reboul, *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution. 1800–1870*, Paris 1990, 437 p. Quant au rôle joué par les aristocraties européennes avant le premier conflit mondial, il faut bien entendu se référer à la déjà classique somme d'ARNO MAYER, *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris 1983, 351 p.

26 Art. 9 de la *Constitution du Canton de Fribourg* de 1857 reprenant les articles 6 et 5, respectivement, des textes de 1831 et de 1848.

cienne<sup>27</sup> – et à la gestion des patrimoines. Elle réside au château, fait des donations pieuses, soutient les œuvres, donne l'exemple d'une pratique assidue, descend à la ville en équipage. On s'arrête pour se découvrir quand elle passe. Elle a ses gens qu'elle paie à la semaine. Elle reste autant soucieuse de la moralité de ceux qui la servent que de la pérennité de sa condition<sup>28</sup>.

Beaucoup d'entre ces aristocrates, tournés vers leur glorieux passé avec quelques nuances – il y aurait les Techtermann plutôt «Vieille Suisse» et les Reynold plutôt «Vieille France»<sup>29</sup> –, restent globalement allergiques au progrès, à l'instar des congrégations religieuses. L'ingénieur Ritter doit faire plus de trente conférences aux nonnes de la Maigrauge pour les convaincre de lui céder 15 poses de forêts escarpées afin d'édifier son barrage (1870). Parmi les grands propriétaires concernés par le projet – «ce qu'on peut appeler les Arabes du Pays», ironise le promoteur – il y a Monsieur de Reynold:

«Monsieur de Reynold réfléchit, ce qui rentre dans les idées de tout ce qui s'appelle Reynold à Fribourg, celui-là réfléchira jusqu'à ce qu'on se passe de son terrain!»<sup>30</sup>

Quant aux de Raemy, desquels Ritter doit encore obtenir quelques poses, il faudra finalement leur offrir, outre un bon prix, une gratification et des épingles pour Madame, «usage fort drôle, mais fréquent dans ce pays!» précise l'ingénieur<sup>31</sup>.

Pour d'autres toutefois, la non-dérogeance a tout de même ses limites: Raymond de Girard et Georges de Gottrau participent en pionniers à l'audacieuse conquête des Gastlosen<sup>32</sup> en Gruyère et se font les photographes de leurs propres exploits<sup>33</sup>. Il faut compter aussi sur une bonne poignée de gentilhommes agronomes – tel un Jean-Antoine-Nicolas Raemy de Bertigny (1793–1887) –, tous pleins d'engouement pour les méthodes modernes d'élevage et de cultures qu'ils cherchent, en physiocrates éclairés, à appliquer dans leurs fermes pilotes.

A la fin du siècle, les de Diesbach de Torny ont encore un héritier du titre de prince et ceux de Belleruche quatre chevaliers dont trois de la Légion d'honneur, les de Castella deux généraux, les de Montenach un baron et un

27 *NEF*, années correspondantes.

28 L'aristocratie suisse du second XIX<sup>e</sup> n'a pas beaucoup attiré les historiens. Je propose ces quelques impressions générales à partir d'une lecture rapide des nécrologies d'aristocrates parues dans les *NEF*.

29 GONZAGUE DE REYNOLD, *Mes Mémoires*, Genève 1960 (3 vol.), t. 1, pp. 333–334.

30 Cité in FRANÇOIS WALTER, *Le développement de la ville de Fribourg entre 1847 et 1880*, Mémoire de licence, Fribourg 1974, pp. 161–162.

31 *Ibid.*, p. 162

32 Ou «Inhospitalières»: chaîne préalpine aux parois de calcaire vertigineuses, formée de 60 sommets dont 28 sont encore vierges en 1903. Raymond de Girard prendra possession de 16 cimes vierges et Georges de Gottrau de 4 autres encore. MAURICE BRANDT, *Préalpes fribourgeoises. Guide du Club Alpin Suisse*, s.l. 1972, p. 69.

33 *Les Alpes fribourgeoises. La Gruyère* (illustrations de GEORGES DE GOTTRAU), Fribourg 1909. Et RAYMOND DE GIRARD, *La conquête des Gastlosen*, Genève/Paris 1921.



camérier pontifical, les de Praroman une baronne née de Boccard. Quant aux de Weck, après avoir avec Rodolphe contribué de façon déterminante à lancer un des plus audacieux ponts d'Europe – le pont suspendu de Fribourg (1834) –, ils se répandent plutôt dans les affaires – la branche de Bonnes-Fontaines compte des promoteurs de chemins de fer et des banquiers – tout en continuant de fournir une pléiade de professeurs, d'officiers et de magistrats à la République. Ils s'emploient même à disputer aux libéraux le leadership de la place bancaire locale. Ils gèrent sagement les finances de l'Etat avec Louis, plus connu sous le nom de Weck-Reynold (1823–1880) – «cet homme du passé qui accepte le présent et le dirige vers l'avenir»<sup>34</sup>, disait de lui Gonzague de Reynold –, sans plus thésauriser, mais sans dette excessive non plus, en dépit de celle contractée pour la ligne ferroviaire dite «d'Oron», d'ailleurs bientôt en grande partie remboursée. Ils ont su renouveler jusqu'à Paris les relations que leurs ancêtres avaient tissées, depuis plusieurs siècles, avec le Louvre ou Versailles, perpétuant la confiance dont va maintenant pouvoir bénéficier l'administration Python<sup>35</sup>.

### 3. Un aristocrate chef d'Etat en république

#### a) La thèse de l'ascendance patricienne

Le régime le plus marquant dans cette phase de transition entre la république d'Ancien Régime et l'ère contemporaine de la démocratie pluraliste, est donc celui de Georges Python. Le fondateur de l'Université «règne» sans partage de 1886 à 1913 avant que les scandales, les dissensions internes de son parti et finalement la maladie ne viennent tempérer son autorité, bien qu'il soit resté en fonction, comme conseiller d'Etat, jusqu'à sa mort (1927).

S'intéresser à l'élite politique, et même à sa pointe, c'est sans doute aussi participer à l'élaboration d'une histoire profonde dans la mesure où les gouvernés ne restent guère insensibles aux formes de la légitimité dont cherchent à se parer les gouvernants. D'ailleurs, ceux-ci ne les requièrent-ils pas justement afin d'asseoir plus encore le pouvoir que ceux-là leur confient? Et cerner les ascendances du chef d'Etat charnière d'une histoire cantonale, c'est tout simplement aborder un domaine clé de la légitimité politique dans cette phase de transition démocratique<sup>36</sup>.

34 G. DE REYNOLD, *op. cit.* t. 1, p. 316 ss.

35 Ce portrait de l'aristocratie fribourgeoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle est aussi, et peut-être surtout, esquissé à partir des articles consacrés aux grandes familles par le *Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse (DHBS)*, Neuchâtel, 8 vol., 1921–1933.

36 Et il est sans doute possible, ainsi, de renouer avec une histoire (renouvelée) des élites en particulier aristocratiques, dans un courant qui semble désormais s'affirmer. Par exemple avec DAVID HIGGS, *op. cit.*, et *Les noblesses européennes au XIX<sup>e</sup> siècle*. Actes du colloque de Rome (21–23 novembre 1985), Rome 1988, 711 p.

Pie Philipona, le principal biographe du chef de l'Etat, soutient que par son père Georges Python

«descendait d'une famille dont le nom apparaît dans l'histoire à l'occasion de l'entrée du P. Canisius à Fribourg. La chronique de ce temps rapporte que, le 21 décembre 1580, l'étudiant Pancrace Python adressa l'hommage de la jeunesse des écoles à l'envoyé du Saint-Siège, au savant jésuite qui venait apporter à Fribourg les lumières de sa sainteté et les fruits de son apostolat.»<sup>37</sup>

En 1898, l'historien Alfred Raemy publie de son côté un véritable bottin mondain de la République: le *Livre d'Or du Canton de Fribourg*<sup>38</sup>, orné d'un superbe armorial en couleurs de 180 blasons et dans lequel Georges Python se retrouve descendant d'un patronyme «Python, bourgeois de Fribourg, ancienne famille patricienne». Les armes reproduites sont bien celles de Pancrace Python (vers 1565–1648), des Secrets<sup>39</sup>, humaniste et orateur de grand talent, admirateur du Père Canisius, certainement le plus illustre des ancêtres attribués à Georges Python dans le *Livre d'Or* de 1898.

Mais pourquoi donc, en 1631, Pancrace Python modifie-t-il son écu en abîme? Il fait alors porter les armoiries primitives des Python d'Arconciel (*une croix double sommant un baldaquin*) en cœur d'un écu écartelé, *aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de sable au lion d'or, le premier contourné par courtoisie, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> barré de sable et d'or, sur le tout, d'or à trois pointes et demie, de gueules, ondées, mouvantes du flanc senestre et mourantes au flanc dextre*<sup>40</sup>.

A l'heure où le patriciat s'efforce de fonder sa nouvelle toute-puissance sur une symbolique évocatrice, meubler son blason de lions confère-t-il davantage de force à la sobre armoirie originelle? C'est-à-dire, si l'on essaie de faire «parler» les nouvelles figures tropiques de l'ère moderne, davantage de vertu: l'autorité, le courage, ou peut-être «la part du lion» (?)<sup>41</sup>. Nous sommes à l'époque où la France entière se met à fixer ses armoiries: une véritable frénésie héraldique s'empare des familles avides de faire enregistrer leurs signes distinctifs, saisissant l'occasion qui leur sera bientôt offerte par l'édit royal de 1696 de modifier ou de créer chacune leur blason, à la condition toutefois de le faire enregistrer. Ainsi, près de cent mille familles, dont soixante-dix mille roturières, se font inscrire dans les 69 volumes du célèbre *Armorial général de Charles d'Hozier*<sup>42</sup>. Le patriciat fribourgeois aura sans doute, de son côté, participé à cet engouement.

37 PIE PHILIPONA, *Georges Python 1856–1927. Les Grands Catholiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Dijon 1927, pp. 14–15.

38 ALFRED RAEMY, *op. cit.*

39 Ou Petit Conseil (24 membres) de Leurs Excellences (LL.EE.) de Fribourg sous l'Ancien Régime.

40 D'après HUBERT DE VEVEY-L'HARDY, *Armorial du canton de Fribourg*, Genève 1978, t. III, pp. 92–93 (réimpression de l'édition de Fribourg 1935–1943).

41 Voir GASTON DUCHET-SUCHAUX, MICHEL PASTOUREAU, *La Bible et les Saints. Guide iconographique*, Paris 1990, pp. 203–204.

42 Paris, Bibliothèque nationale, Département des manuscrits.

b) *Les Python au ciel du chœur de Saint-Nicolas*

Toujours est-il qu'on peut admirer les armes des Python dans une des 38 clefs récemment restaurées (1985) de la voûte réticulée gothique tardif, du chœur de la cathédrale<sup>43</sup> Saint-Nicolas. Une pure merveille!

Là, à 19 mètres 30 de hauteur<sup>44</sup>, Pancrace Python et sa famille attendent la résurrection, juste à droite de l'ouverture circulaire centrale, véritable passage divin laissant entrevoir la voûte céleste étoilée du Christ de l'Ascension et de l'Esprit Saint de la Pentecôte. Même le chapitre n'a pas eu les honneurs du ciel de Saint-Nicolas: il doit se contenter de la crypte. Seules quelques rares familles nobles ont accès au Saint des Saints: les de Reyff, par exemple, y sont représentés par un conseiller, mais la famille attend devant la grille du chœur à la clef de voûte de la première travée de la nef. En fait, seuls les 32 magistrats de 1627 qui viennent de se réserver l'accès aux fonctions suprêmes, ont donc assez d'audace pour s'arroger ce privilège. Ils se placent aux premières loges, en quelque sorte, dans l'attente du Dernier Jour. Et à chaque fête de l'Ascension, le clergé et les fidèles contemplant leur patriciat trônant aux côtés de la statue du Christ qu'on fait monter vers le centre de la voûte, vers le ciel.

Le droit divin n'a pas de prix: pour 12 écus bons et demi chacun, payés de leur poche, après avoir ordonné la reconstruction de la voûte du chœur (1630), fort de légitimer leur récent «coup d'Etat»<sup>45</sup> en levant peut-être une lourde hypothèque sur leur paradis, les «Messieurs de Fribourg» se placent de part et d'autre de l'axe cosmique qui, du Levant au Couchant, est occupé successivement par l'écu de la République de Fribourg, le blason de l'Empire dont elle est ville, puis par ses protecteurs: la Vierge, saint Nicolas, sainte Catherine, sainte Barbe et saint Charles Borromée<sup>46</sup>. Une cosmographie envahie par le patriciat!

Dès lors, Georges Python est-il bien le descendant de Pancrace, et appartient-il à la lignée des Python d'Arconciel ainsi que le présentent tant le *Livre d'Or* de 1898 que son biographe Pie Philipona? Le cas échéant, ce serait relier par le lien du sang, en ligne de primogéniture mâle, le fondateur de l'Université catholique à un homme d'Etat et humaniste de grande renommée, proche de l'envoyé du Saint-Siège, le Père Canisius, béatifié en 1864 et canonisé en 1925, deux ans avant la mort de Georges Python: ce serait le

43 Collégiale érigée en cathédrale en 1924.

44 Je donne la mesure exacte (obtenue à partir d'une coupe au 1 : 400) au risque de rendre quelque peu dérisoire une symbolique appelant la grande perspective eschatologique.

45 GEORGES ANDREY, «Présence à la Suisse et au monde I. Une République patricienne» in *Histoire du Canton de Fribourg* (sous la direction de ROLAND RUFFIEUX), Fribourg 1981, t. 1, p. 521.

46 YVAN ANDREY, «Les clefs de voûte du chœur de 1631» in *Vivante cathédrale*, Cahier spécial de *Pro Fribourg*, 67/décembre 1985, pp. 25–29.

relier directement aux propagandistes les plus glorieux de la Contre-Réforme et de la Réforme catholique à Fribourg.

Pour Georges-Maurice Python, ce serait une dimension dynastique lui conférant un statut de défenseur de la foi déjà promis par ses prénoms, ainsi qu'une envergure quasi historique, avant même d'entrer dans l'histoire.

### c) *La thèse de l'origine roturière*

Pourtant, le bon vieux *DHBS* signale qu'avec Jean-Pierre-Philippe, décédé en 1794, s'éteint la famille patricienne des Python d'Arconciel<sup>47</sup>. Georges Python appartiendrait à une branche originaire de Magnedens, établie à Portalban en 1749 et reçue bourgeoise de cette commune en 1768<sup>48</sup>. De son côté, Hubert de Vevey-L'Hardy signale que les Python de Magnedens, bourgeois de Portalban, portent «actuellement» – c'est-à-dire vers 1940 – les armoiries écartelées de la famille patricienne de Fribourg<sup>49</sup>. Quand la récupération s'est-elle opérée, et par qui a-t-elle été opérée? Mystère!

Le 16 novembre 1914, *La Liberté*<sup>50</sup> publie un article nécrologique anonyme<sup>51</sup> signalant qu'avec la disparition récente de Caroline Clerc, veuve du docteur Charles Python, médecin attitré de l'Evêché et du cardinal Mermilod, la famille Python se serait éteinte. Le 25 novembre suivant, un communiqué<sup>52</sup> précise que Madame Python née Clerc n'était en réalité que la dernière représentante d'une branche collatérale, la branche principale s'étant éteinte en 1794, tandis qu'il existe une autre branche «également bourgeoise de Fribourg et d'Arconciel qui se rattache aux Python patricien».

L'idée que le patronyme du chef de l'Etat reste attaché à une lignée d'extraction patricienne est ici, en dépit de l'imbroglio, assez clairement accréditée.

L'archiviste de l'Etat Tobie de Raemy, désireux de rétablir la vérité, se voit refuser les colonnes de *La Liberté*, journal auquel pourtant il collabore. Il publie alors sa version dans les *Annales fribourgeoises* de 1915 en s'efforçant, preuves à l'appui, de démonter l'argumentation du «N° 13»<sup>53</sup>: premièrement, le Dr. Charles Python n'est pas issu d'une famille patricienne<sup>54</sup>; secondement, la seule branche des Python qui ait appartenu au patriciat est bien celle

47 *DHBS* t. V, p. 358 (GEORGES CORPATAUX).

48 *Ibid.*

49 HUBERT DE VEVEY-L'HARDY, *op. cit.*, t. III, p. 97.

50 Journal du clergé, des fonctionnaires et des classes moyennes fondé en 1871 à Fribourg, par le Chanoine Schorderet (catholique-conservateur-ultramontain, organe gouvernemental).

51 Sous le titre «Une famille patricienne éteinte».

52 Sous le titre «Question de généalogie».

53 D'après le numéro de l'Imprimerie catholique de Fribourg publiant *La Liberté* et installée primitivement à la Grand-Rue.

54 Originaire d'Arconciel, certes, la branche à laquelle appartient le Dr Charles Python est bourgeoise de Fribourg depuis 1622 (*DHBS*, t. V, p. 358).

d'Arconciel, éteinte avec la mort en 1794 de son dernier représentant mâle, Jean-Pierre-Philippe Python, marié mais resté sans descendance aucune. Son neveu, Pierre, fils du Conseiller François-Nicolas, représentant de la dernière génération, mourut en exil en France (1771) après avoir échappé à la justice de LL.EE.: il avait sauvagement agressé son voisin qui survécut néanmoins à la volée de fusil de chasse et aux trois coups de pistolet que le dernier rejeton de la dernière génération des Python patriciens lui avait infligés, le 7 octobre 1767!<sup>55</sup>

«Placé dans la balance avec toutes ses preuves et tous ses documents, l'Archiviste de l'Etat de Fribourg a été trouvé trop léger»<sup>56</sup>

conclut le patricien de Raemy, manifestement agacé par les prétentions affichées dans les articles de *La Liberté*.

Et tandis que le tout Fribourg, «ces messieurs, dames et demoiselles de l'aristocratie» selon une expression pleine d'ironie de Gonzague de Reynold lui-même, «boude le régime»<sup>57</sup>, le régime, lui, se réclamerait du patriciat. Mais dans la mesure où figurer dans ce qui peut être considéré comme un livre d'aristocratie constitue une indéniable légitimité, l'hypothèse du laxisme – sinon de l'erreur, voire de la mystification – n'a pas à être simplement écartée. En tout état de cause et d'après les travaux des généalogistes de métier, Georges Python ne serait pas descendant d'une famille patricienne en ligne paternelle.

#### d) *Un aristocrate fils de paysan radical?*

Alors, qui est le père de Georges Python? Pratiquement tous ses biographes évoquent l'origine sociale de sa mère, j'y reviendrai, et signalent sa naissance dans le village broyard de Portalban: un seul semble-t-il évoque l'activité de son père. C'est Tobie de Raemy, encore lui, qui précise que François-Auguste Python, né en 1825, exploite le domaine familial lorsque Georges vient au monde en 1856<sup>58</sup>. Pourtant, tout récemment encore, un descendant de la famille de la mère de Georges Python m'écrivait pour marquer son étonnement que le fondateur de l'Université ait été signalé dans ma thèse de doctorat comme un «fils de paysan».

Dans le *Plan* et le *Cadastré* de la commune de Portalban levés en 1861<sup>59</sup>, François Auguste Python (1825-?), fils de François-Joseph (1800-?) et père de Georges, est inscrit pour cinq champs, quatre prés, deux jardins – soit

55 TOBIE DE RAEMY, «La fin d'une race. Extinction de la famille patricienne Python», in *Annales Fribourgeoises*, 3/1915, pp. 36-43.

56 *Ibid.*

57 GONZAGUE DE REYNOLD, *op. cit.*, t. II, pp. 112-113.

58 In *NEF*, 61/1928, p. 235.

59 Levés en 1861 et 1862, respectivement, et déposés aux Archives de la commune de Portalban: Plan de 18 folios, Cadastre en 3 vol. (1070 fol. + 1 vol. de Répertoire).

environ six poses de terres dispersées en dix parcelles –, ainsi que pour un logement qu'il occupe alors avec sa famille, une place, une grange et une écurie, le tout au lieu-dit «Au Village de Portalban-Dessus»: j'en ai aussitôt déduit, à l'instar de Raemy, qu'Auguste Python devait être agriculteur. Le fait est d'ailleurs confirmé par les recensements fédéraux de 1860 et 1870: Auguste Python y figure bien comme «agriculteur», sa maison abritant, outre sa femme et ses enfants, son père, Joseph (veuf), ainsi que respectivement deux puis quatre domestiques (dont une servante) en 1860 et 1870<sup>60</sup>. Sans doute un signe que le train des Python s'était amélioré.

Dans l'état de la recherche, les indications manquent encore pour faire le portrait complet et véridique d'Auguste Python<sup>61</sup>. Raemy le signale aussi comme procureur-juré<sup>62</sup>. Mais les annuaires consultés (1847–1876) ne mentionnent son nom à aucune des fonctions répertoriées de l'ordre judiciaire. Il fut en revanche syndic<sup>63</sup> de Portalban pendant une seule et unique législature, soit de 1851 – l'année de son mariage – à 1856<sup>64</sup>, interrompant ainsi le long «règne» du clan Collomb. Cette syndication sous le régime radical pourrait laisser penser que le père de Georges Python devait appartenir à la mouvance libérale: les syndics sont alors nommés par le gouvernement (certes, on ne plaçait pas systématiquement des radicaux), ce qui expliquerait l'étonnant silence des biographes du chef de la République chrétienne à propos de la principale fonction politique exercée par son père, fonction au demeurant très facile à vérifier dans les annuaires officiels ou les almanachs les plus répandus. En effet, mentionner une syndication exercée sous les années du régime radical, cela n'aurait-il pas immanquablement conduit à en déterminer la couleur? Le cas échéant, aurait-on admis que le fondateur d'une université catholique puisse passer pour un fils de radical? L'hypothèse n'est pas vérifiable dans l'état de la recherche, les tendances politiques des syndics ne figurant pas dans les sources officielles. Mais le seul fait d'avoir été désigné comme syndic par un régime véritablement honni de la droite fribourgeoise pour ses excès et son dogmatisme<sup>65</sup>, suffit sans doute largement à

60 Archives de l'Etat de Fribourg, Fribourg (AEF), DI IIa 1860/1870, fol. 179/84, commune de Portalban, bulletins 9/8.

61 Faute d'archives idoines (voyez la note 73), il n'a pas encore été possible d'établir la date de son décès, notamment (décès survenu très probablement entre 1870 et 1880, voyez la note 83, et certainement après 1871, date à laquelle il cesse de signer comme secrétaire communal; pour cause de décès?). Dans le canton de Fribourg, les registres laïcisés de l'état civil sont ouverts à partir de 1875. Sous le régime radical (1848–1856), les curés avaient déjà été une première fois dépossédés de leur fonction d'officiers d'état civil. Pour l'arrondissement de Saint-Aubin, le registre ouvert en 1929 est le plus ancien qui ait pu être consulté à ce jour.

62 *NEF* 61/1928, *op. cit.*

63 Chef de l'exécutif communal.

64 *Annuaire ou Almanach de poche du Canton de Fribourg pour l'année ...* Fribourg années consultées 1847–1876.

65 En 1898, et l'anecdote est significative des sentiments que la droite nourrit encore contre la gauche, le Conseil d'Etat décide, après délibération, de retrancher finalement du projet d'acte

expliquer le silence de l'historiographie, quelle qu'ait pu être la force des sentiments politiques d'Auguste Python.

Par ailleurs, les *Registres des délibérations du Conseil communal de Portalban*<sup>66</sup>, incomplets, portent la signature entre 1858 et 1871 d'un certain «Python-Castella», secrétaire communal. Il ne peut s'agir que d'Auguste Python, puisqu'il est le seul allié Castella de sa commune, d'après les sources consultées. Par conséquent, le «Python-Castella» figurant au cadastre communal en qualité de propriétaire et «agent d'affaire» exerçant à Fribourg, c'est sans doute toujours notre Python. N'apparaît-il pas finalement, en dépit des lacunes de l'heuristique, comme une sorte de «fils de ses œuvres», petit agriculteur sorti de sa condition et à la stature de coq de village renforcée par un audacieux mariage, comme on va le voir? Et il sera certainement plus aisé de suivre ces diverses pistes, et d'autres encore peut-être, lorsque l'archivistique disposera de toutes les sources nécessaires.

Toujours est-il que la maison natale de Georges Python, reconstruite en 1864 (après un incendie?), existe encore aujourd'hui. Sa très belle façade de pierre donnant sur un grand jardin muré, en dépit de son assez mauvais état actuel, reflète une certaine aisance. Mais rien n'évoque ici l'événement du 10 septembre 1856, jour de naissance du «second fondateur de Fribourg»<sup>67</sup>.

#### e) *Un aristocrate de mère noble, patricien consort*

Si l'origine sociale du père de Georges Python reste donc assez confuse pour ses biographes, en revanche celle de sa mère est non seulement en principe mentionnée avec précision, mais encore certains insistent sur «le sang (bouillonnant) dans ses veines»<sup>68</sup>, qui sur cette «femme d'ancien Régime (à laquelle il) dut les qualités maîtresses de sa vie»<sup>69</sup>. Et dans la mesure où, comme l'observe David Higgs, les femmes de la noblesse assurent, notamment dans l'éducation, un rôle peut-être encore plus important au XIX<sup>e</sup> siècle qu'auparavant<sup>70</sup>, le trait mérite d'être souligné.

Mais avant tout, il faut savoir que Marie-Elisabeth-Philippine-Brigitte-Pélagie de Castella de Delley (1828–1911) épouse en 1851 François-Auguste Python<sup>71</sup>, peut-être contre le gré de sa famille, fermement opposée semble-t-il

de fondation du monument de Posieux (voir plus loin) la phrase rappelant que l'assemblée populaire des conservateurs de 1852 s'était levée «contre les abus d'un régime oppresseur imposé au peuple fribourgeois» (AEF. *Manual du Conseil d'Etat* 1898, p. 672, 17 août 1898).

66 Archives de la commune de Portalban.

67 Expression de GASTON CASTELLA: «Georges Python, le second fondateur de Fribourg», discours publié in *La Liberté*, 18 juin 1956.

68 EMILE BISE, «Georges Python dans son temps et ses œuvres», in *Monat-Rosen*, 72/1928, p. 34.

69 TOBIE DE RAEMY, «Georges Python», in *NEF*, 61/1928, p. 235.

70 DAVID HIGGS, *op. cit.*, pp. 283–285 et 288 ss. Voir aussi *Annales, Economies Sociétés Civilisations* n° 5, 43/1988, pp. 1158–1160 (compte rendu par PIERRE LEVEQUE).

71 Archives de la commune de Portalban, *Registre des Bourgeois* (1929–...).

à cette union, ce qui expliquerait pourquoi le mariage aurait été célébré, dit-on, en catimini à l'église de la paroisse de Carigan (Vallon) et non à Saint-Aubin, paroisse de résidence du nouveau couple. Simple choix de circonstance – sous le régime radical, on évitait la messe du chapelain «joueur» de Saint-Aubin<sup>72</sup> – ou réellement effet d'une éventuelle proscription familiale? Certes, à supposer que le chapelain ne fût pas agréé, il restait le curé. D'ailleurs, ne rapporte-t-on pas aujourd'hui encore, de diverses sources, que François-Auguste Python dut littéralement enlever Marie-Elisabeth pour l'épouser<sup>73</sup>?

Et si dans les milieux aristocratiques le mariage reste bien le fruit d'un accord entre deux familles pour maintenir sinon renforcer les positions ou les patrimoines, l'union Python-de Castella de Delley marquerait, à l'encontre des thèses habituelles, le triomphe d'un libre arbitre sur l'intérêt logiquement attendu d'une grande famille. D'autant plus qu'ici l'exogamie nobiliaire tiendrait plutôt du rapt (de séduction) de la princesse par le berger, si l'on peut dire! Et afin sans doute de bien marquer l'ascendance en ligne féminine de l'aîné d'une union qui aura trois enfants, on lui donne le prénom de son grand père maternel: Georges. Ainsi, introduit par la porte de la filiation matrilinéaire dans l'aristocratie, même sans degré ni forcément sans quartier de noblesse, le futur fondateur de l'Université a sa voie toute tracée pour entrer de plein pied dans la haute société, après être entré dans l'Etat en 1881 comme jeune député et en 1886 comme membre du gouvernement: le 21 octobre 1889, Georges Python épouse Marie-Elisabeth – quant aux prénoms, quelle extraordinaire coïncidence! – de Wuilleret (1858–1945)<sup>74</sup>, fille de Louis de Wuilleret (1815–1898), et de Marie-Antonie-Léocadie née de Raemy.

Georges Python est maintenant allié à deux familles patriciennes: de haute extraction en ligne maternelle, ce fils de paysan est désormais gendre du chef du parti conservateur cantonal, le glorieux vétéran de Posieux, un des hommes influents à Fribourg depuis la disparition de Weck-Reynold (1880), très écouté dans les milieux conservateurs suisses; désormais, il est aussi beau-frère de deux conseillers nationaux, le syndic de Fribourg Paul Aeby et

72 L'abbé Lambert, nommé par l'Etat sans passer par le placet de l'évêque en exil. Voir: FRANCIS PYTHON, *Mgr Etienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund 1846–1856*, Thèse Lettres, Fribourg 1987, pp. 119, 329.

73 Je fais allusion ici à divers témoignages contemporains dont l'un émane d'un petit-fils de l'oncle de Georges Python. Je n'ai toutefois pas encore pu vérifier les faits, les registres des paroisses concernées restant introuvables. Aux Archives de l'Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg, à Fribourg, les cartons des paroisses ne livrent aucune correspondance à ce sujet (Delley est érigé en paroisse séparée de Saint-Aubin en 1858, in APOLLINAIRE DEILLON, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du Canton de Fribourg*, t. 4, p. 487).

74 Archives de l'état civil de l'arrondissement de Saint-Aubin, Saint-Aubin (FR), Registre des familles de la Commune de Portalban (1929–...), vol. 1, fol. 122.



le préfet du district de la Sarine Charles de Wuilleret. Pour Pie Philipona, proclamant une fois encore le caractère hors du commun conféré à la destinée du grand homme d'Etat, «la Providence ... voulut (ce) mariage»<sup>75</sup>.

Georges Python quitte bientôt Fribourg<sup>76</sup>, où il garde un pied-à-terre à l'Hôtel Suisse dont il est propriétaire<sup>77</sup>, pour le manoir – ou plus exactement, la maison de campagne – de Fillistorf, propriété de sa femme située sur les terres des Castella de Delley en Singine, renouant ainsi avec la tradition de résidence champêtre des patriciens. Les CFF créeront d'ailleurs à Fillistorf, pour la commodité du futur président du Conseil des Etats (1915–1916), la «halte Python».

#### f) A l'école des valeurs aristocratiques

Le jeune Python fréquente les collèges de Schwytz et de Fribourg dont les programmes sont encore dans la ligne de ceux des jésuites proscrits par les articles d'exception de 1848<sup>78</sup>. Dans les classes supérieures ou «cours académiques du Lycée» des années 1870, huit heures par semaine de philosophie aristotélico-thomiste en latin, dont deux d'histoire de la philosophie, sous la férule des scolastiques. A part cela, hormis de la littérature allemande et un peu de mathématiques ou de sciences naturelles (facultatives), pour l'essentiel de la littérature classique (grecque, latine, française), de l'histoire édifiante (confiée à un ecclésiastique), de la religion: les humanités restent cette «tyrannie» – en l'occurrence, bien douce – qui forme le caractère à l'exemple des Anciens, éduque la pensée à s'exprimer clairement, développe le goût de la connaissance désintéressée, éveille à la beauté et aux vertus antiques<sup>79</sup>. Une édification aux valeurs d'Ancien Régime! Et «notre civilisation se désagrège pour avoir oublié (cet idéal)»<sup>80</sup> observera en 1932 un ex-collégien, le

75 PIE PHILIPONA, *op. cit.*, p. 17.

76 *L'Annuaire fribourgeois* de 1890 le mentionne à la rue des Alpes 19 et le *Livre d'adresses de Fribourg* de 1907 à la rue de Lausanne 91.

77 PIE PHILIPONA, *op. cit.*, p. 165.

78 Le programme de référence pour le XIX<sup>e</sup> siècle reste le «Cours d'études du Collège Saint-Michel à Fribourg en Suisse 1834» in *Les Jésuites du Collège St-Michel, à Fribourg en Suisse 1834*, t. 1<sup>er</sup>, Lausanne 1834, pp. 59–70. Le *Mémoire présenté par le Recteur du Collège St-Michel au Tit. Conseil d'Education du Canton de Fribourg, en réponse au Rapport sur l'enseignement du Collège* (*ibid.*, pp. 1–58) présente les buts et les objectifs pédagogiques des jésuites branche par branche. Il est naturellement hors de question de faire ici la part entre les intentions des jésuites – «avec cette instruction, un jeune homme ... peut même devenir très-habile dans les arts industriels» (p. 55) –, les moyens mis à leur disposition par l'Etat et la réalité de leur enseignement. Il reste que pour l'histoire des mentalités, et plus particulièrement pour celle de la formation des élites, cette série de documents constitue une source-mère. Les *NEF*, de 1/1865 à 80–81/1947–1948, donnent les branches d'enseignement par niveau ainsi que les noms des professeurs (ecclésiastiques et laïcs).

79 Selon une conception des humanités proposée par Léon Savary lui-même dans son ouvrage *Le Collège Saint-Michel*, Neuchâtel 1932, pp. 66–75.

80 *Ibid.*, p. 71.

publiciste Léon Savary, ancien secrétaire de Georges Python. Le constat déborde de nostalgie pour le vieux Collège Saint-Michel, véritable refuge des rejets de l'aristocratie française que l'on cherche, du «roi bourgeois» au régime Combes, à préserver ici des «erreurs modernes».

Cette formation, à l'instar du milieu familial déjà évoqué, de quel poids aura-t-elle pesé dans le façonnage des idées politiques du fondateur de l'Université?

«Pour Georges Python, il n'y avait pas de cloison étanche entre le judiciaire et le politique ... Il y avait certes en lui un désir de démocratie, celui des petites gens, celui des pêcheurs de Portalban ... Mais il y avait aussi dans ses veines un autre sang. Il avait été élevé et il habitait au château de Delley, et ce n'est pas en vain qu'on a continuellement sous les yeux les portraits d'ancêtres illustres. Il y avait en lui aussi de l'Ancien Régime ... Les «Secrets», c'était disait-il, le «Comité électoral» ... Il était nettement hostile à l'initiative. L'initiative devait être laissée au gouvernement ... Il condamnait tout ce qui pouvait rappeler le gouvernement d'assemblée qui a causé des désastres chez nos voisins de l'Ouest»<sup>81</sup>.

Refus de la séparation stricte des pouvoirs, primat de l'exécutif sur le législatif, nostalgie du patriciat, ... autant de sentiments éveillés peut-être sous les lambris de la galerie des ancêtres<sup>82</sup>, entre les périodes de pensionnat ou après que les Python eurent quitté la ferme paternelle<sup>83</sup>. Il reste que de tous les témoignages laissés sur Georges Python, aucun sans doute n'est plus illustratif de sa dimension d'homme de tradition dans le politique. Et il émane d'un de ses plus proches collaborateurs, son successeur à l'Instruction publique, Ernest Perrier. Mais c'est le témoignage d'un théoricien de l'Etat chrétien qui a pris l'habit. Et dans l'état de la recherche, il est tout à fait prématuré de déterminer la part réelle du démocrate – populiste ou plutôt paternaliste? – chez Python. Il faudrait au moins pour cela dissocier le jeune politicien du tribun confirmé, le cacique cantonal du député national, l'idéal du discours de la praxis gouvernementale.

Toujours est-il que, sorti du creuset des collèges, le chef de l'Etat s'entoure de conseillers financiers et d'ambassadeurs titrés ou décorés qu'il dépêche près le Quai d'Orsay ou le Crédit Lyonnais pour solliciter des emprunts<sup>84</sup> et

81 NICOLAS PERRIER, «Une collaboration enrichissante» in *La Liberté*, 16–17 juin 1956 (Ernest Perrier retiré chez les bénédictins sous le nom de Dom Nicolas).

82 In *La Maison bourgeoise en Suisse*, XX<sup>e</sup> volume, *Le Canton de Fribourg sous l'Ancien Régime*, Zurich/Leipzig 1928, p. 117, on peut admirer une vue générale, la façade principale, une coupe, le plan du rez-de-chaussée ainsi que deux intérieurs (salle à manger et salon) du château de Delley, élégante gentilhommière du XVIII<sup>e</sup> siècle.

83 Probablement après le décès du père de famille survenu alors que Georges Python était encore jeune, soit entre 1870 (année où les Python figurent toujours dans le registre de Portalban) et 1880 (année où la ferme est désormais occupée par la famille de Jean Jaquet). Mais les Python ne sont pas alors au château de Delley, occupé par la grand-tante (Rose Castella, née en 1802) et la tante (Elisa, née en 1824) de Georges Python, ainsi que par cinq domestiques. Le recensement se pratiquant en décembre, on peut imaginer que le château de Delley faisait peut-être office de résidence d'été et que les Python-Castella étaient alors à Fribourg (?). AEF, DI IIa, 1870/1880 et commune de Delley, fol. 139/1880.

84 Pour plus de 100 millions entre 1892 et 1907. *Le Machiavélisme de village*, chap. II.

près le Vatican pour plaider les dossiers de l'Université. Parmi eux, une brochette de comtes romains, de chevaliers de Saint-Sylvestre voire d'authentiques aristocrates, tels le comte de Bursetti, Albert Hyrvoix de Landosle, Georges de Montenach, Adolphe d'Eggis, sans parler de tous ceux pour qui il obtient un titre ou une décoration. Sa position sociale l'aide peut-être à les gagner à sa cause, tandis que son ascendance aristocratique, présentée ou non comme complète – en lignes masculine et féminine – contribue sans nul doute à lui conférer l'audience espérée auprès d'un Paris ou d'un Saint-Siège que ni l'engouement républicain – assorti de la cessation des anoblissements –, ni l'esprit du Ralliement n'auront rendu insensibles à la qualité des lignées<sup>85</sup>.

«N'est-ce pas à la gloire de notre gouvernement et surtout de M. Python d'être très bien noté à Rome?»<sup>86</sup>

se targue *l'Ami du Peuple* en 1896 tout en précisant que le Vatican est «très bien renseigné» sur les hommes et les choses de Fribourg.

#### 4. La symbolique d'un aristocrate du premier XX<sup>e</sup>

Si les représentations plastiques de Georges Python restent relativement rares – quelques bustes ou bas-reliefs dans les couloirs de l'Université ou de la Bibliothèque cantonale, quelques portraits peints, aucune statue en dépit d'un projet que l'éclatement du second conflit mondial fait avorter – en revanche ses représentations photographiques abondent, ou plus exactement ont abondé: n'avait-on pas accroché son portrait aux murs des bureaux de l'administration ainsi que de chacune des classes d'école de la République? Parfois, seul le crucifix séparait Georges Python de son grand adversaire politique, le conseiller fédéral Jean-Marie Musy!<sup>87</sup>

De cette iconographie, la plus fournie sans aucun doute dans l'histoire fribourgeoise avec celle du Père Girard – le grand pédagogue a lui aussi connu les honneurs de l'accrochage officiel sous le régime radical (1848–1856) – ou celle de l'abbé Bovet peut-être<sup>88</sup>, il ne reste aujourd'hui pratiquement rien. Pourtant, deux représentations plastiques de Georges Python me paraissent particulièrement chargées de sens.

85 Si, au XIX<sup>e</sup> siècle, la papauté relâche quelque peu ses liens avec les hautes familles italiennes, elle n'en continue pas moins à distribuer ses titres, signe de son attachement indéfectible au décorum aristocratique. CHRISTOPH WEBER, «Les noblesses européennes au XIX<sup>e</sup> siècle», communication in Actes du colloque de Rome (1985), *op. cit.*

86 *L'Ami du Peuple*, 29 novembre 1896.

87 Par exemple dans l'iconographie publiée par LOUIS MAILLARD, *Voyages en pays de Fribourg*, Genève 1934, pp. 74 (Préfecture de la Gruyère) et 89 (Collège Saint-Michel).

88 Joseph Bovet (1879–1951), compositeur de la chanson populaire *Le Vieux chalet*, connue dans le monde entier.

a) *La géographie et l'imagerie politico-confessionnelles du monument de Posieux (1911–1924)*

Dans le renouveau de la dévotion au Sacré-Cœur – les catholiques français achèvent justement leur basilique du Vœu national sur la butte Montmartre – on pose en 1911 la première pierre d'un «monument commémoratif et national»<sup>89</sup> susceptible de ranimer la flamme conservatrice-catholique. Le régime de Georges Python triomphe électoralement, mais les critiques à l'égard du «maître de Fribourg» s'exacerbent et le scandale de sa gestion financière est sur le point d'éclater. Le site choisi, la butte de Posieux au centre du canton, est celui de la grande Landsgemeinde<sup>90</sup> de 1852 qui avait préparé le renversement du régime radical. C'est en ce haut-lieu, qu'on tient pour fondateur des valeurs de la République chrétienne, qu'une chapelle néo-Renaissance de 25 m d'élévation est érigée sur un plan en croix grecque trefflée afin d'abriter une imposante statue du Christ au Sacré-Cœur de 5 m de hauteur (socle compris) bénissant le monde<sup>91</sup>. On oriente l'édifice de façon à ce que la statue regarde la ville de Fribourg, distante d'une dizaine de kilomètres, berceau de l'Etat et siège du pouvoir, «cette disposition étant reconnue la meilleure pour l'esthétique et la symbolique du monument»<sup>92</sup> selon le gouvernement lui-même.

La légitimation de 1911 par le culte du Sacré-Cœur et la commémoration de l'événement politique fondateur de la République chrétienne répond ainsi à celle que le patriciat du XVII<sup>e</sup> siècle fixait au ciel du chœur de Saint-Nicolas, on s'en souvient, et inscrivait au tympan du portail principal en capitales romaines dorées, paroles du Christ pantocrator: «PROTEGAM HANC VRBEM ET SALVABO EAM PROPTER ME ET PROPTER NICOLAUM»<sup>93</sup> SERVVM MEVM». A ce titre, implanté en plein pays, face à la ville-capitale, le monument de Posieux apparaît comme le pendant du grand conservatoire politico-religieux de Saint-Nicolas: un véritable «lieu de mémoire» marquant une décentralisation de la symbolique républicaine cantonale, en quelque sorte, révélatrice de la phase de transition démocratique. Et l'on retrouve ici ce «phénomène d'époque» présenté par Pierre Nora<sup>94</sup>

89 «Arrêté du Conseil d'Etat du 6 juin 1911», AEF, Protocoles du Conseil d'Etat, 1911, pp. 433–434 n° 961, et «Arrêté du 17 octobre 1913», *ibid.*, 1913, p. 747 n° 1788.

90 «Le Rütli fribourgeois» selon ALFONS AEBI, «Das Freiburger Nationaldenkmal in Posieux und seine Fresken» in *Volkskalender für Freiburg und Wallis*, 22/1931, p. 48.

91 Iconographie de la chapelle de Posieux in LOUIS WAEBER, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, p. 167; ALFONS AEBY, *op. cit.*, pp. 45–48; *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université*, Fribourg, 2/1956; *La Liberté*, 6–7 octobre 1956.

92 «Arrêté du Conseil d'Etat du 6 juin 1911», *op. cit.*

93 Saint Nicolas de Myre, patron de la cathédrale, et non saint Nicolas de Flüe, l'ermite de Stans, fondateur des valeurs helvétiques de conciliation et d'ailleurs récupéré à la chapelle de Posieux où on lui érige un autel pour le 500<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance (1917).

94 Voir PIERRE NORA (sous la direction de), *Les lieux de mémoire. I. La République*, Paris 1984, p. 651 ss.

comme une nécessité soudaine, avec l'avènement des masses, de se trouver une tradition susceptible de cimenter l'alliance de la classe dirigeante et des ruraux devenus électeurs.

Désormais, le site de Posieux invite au pèlerinage politique – les citoyens catholiques peuvent maintenant toucher le lieu véritablement saint de la République chrétienne, fondateur d'une liturgie de masse qui partage son rituel entre le confessionnel et le politique, gouvernants et gouvernés communiant au même idéal. C'est aussi l'effet d'une nouvelle logistique de la civilisation fribourgeoise, incarnée dans une géographie sacrée évidente, traçant un axe simple. Le mémorial appelle les aspirations du pays réel pour les transmettre du haut de sa colline consacrée par le plébiscite de 1852 au pouvoir siégeant face à lui, au chef-lieu, grâce aux antennes réceptrices et émettrices d'une communication symbolique: la flèche de Posieux, la tour de Saint-Nicolas. Plus prosaïquement, l'antenne de Posieux devrait servir à capter les intentions de vote sur les «bonnes listes» en édifiant l'électorat catholique au spectacle de ses autorités bénies par le Sacré-Cœur et rendant hommage à la Vierge, entourées de l'histoire et de la tradition: un imposant catéchisme électoral illustré.

A Posieux en effet, tout autour du maître autel à la Vierge présentant l'enfant Jésus, on peut contempler les allégories à fresque<sup>95</sup> des fruits de la terre, des corps de métiers, des arts et des lettres; le clergé en hiérarchie et en ordres (autour de l'abbé Bovet dirigeant un chœur d'enfants<sup>96</sup>), les magistrats et les chefs cantonaux de l'armée en armure (six voire sept des neuf notabilités représentées sont par ailleurs membres de l'aristocratie), rendant hommage au Sacré-Cœur sous une bannière flottante aux armes de la République de Fribourg ornée d'un Christ tombant sous le poids de sa croix. Là, au milieu du culte rendu à la mère du Sacré-Cœur, on reconnaît Georges Python aux côtés de son beau-père le glorieux vétéran de Posieux (représenté sous les traits d'un humaniste de la Renaissance) et non loin de son beau-frère le conseiller national Pierre Aeby: un Georges Python comme figé au cœur d'une cosmogonie solennisant l'union du temporel et du spirituel. Une légitimité afférente au droit divin pour le régime du «second fondateur de Fribourg», désormais incontestable pour la majorité sans doute de l'opinion, car faisant appel aux références fondatrices de l'Etat chrétien: la continuité du pouvoir de l'aristocratie, l'union de l'Eglise, de l'Etat et de l'armée (incarnée dans ses colonels titrés et revêtus des insignes de la chevalerie), le primat des valeurs de la terre, de l'artisanat (sous une forme corporative), des arts et des lettres. Tout cela sous le regard bienveillant et inquisiteur à la fois de Dieu le Père, fiché dans le caisson central du plafond.

Finalement, nulle trace de la plus infime des valeurs modernes dans cette

95 Par le peintre italien Oscar Cattani.

96 Le chant choral est incontestablement un élément constitutif de la «Nation» fribourgeoise: d'où la place qui lui est faite dans la fresque de Posieux avec le barde le plus illustre de toute

cosmogonie passéiste conçue et réalisée au premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, en pleine deuxième révolution industrielle helvétique<sup>97</sup>.

Et la représentation s'incarne dans le rituel d'un hommage officiel, public<sup>98</sup>, d'abord lorsque la première pierre du mémorial est posée par le chef de l'Etat lui-même, en 1911, sous les acclamations de 12 000 personnes (d'après *La Liberté*), ensuite lorsque le monument est béni par l'évêque, en grande pompe (1924), toujours en présence du vieux chef, désormais impotent. Il a pu réchapper des scandales financiers qui l'accablaient grâce à une motion de confiance votée par une chambre à sa dévotion. Aussi la symbolique de Posieux serait-elle plutôt un reflet de la mentalité (traditionnelle) qui a fait du despote un martyr, qu'une cause efficiente de sa réhabilitation. Et à cet hommage monumental rendu à la gloire de la République chrétienne – et/ou de Georges Python (?) – correspond une autre image, plus secrète et plus inattendue, fixée dans le grand vitrail historique du chœur de la cathédrale Saint-Nicolas.

*b) La grande verrière historique  
de la cathédrale Saint-Nicolas (1919–1936)*

Et nous nous retrouvons au sein de ce majestueux conservatoire de l'histoire cantonale. Dans cette prodigieuse mémoire de pierre, par le fer et le bois, sur la toile, à travers le stuc et le verre, chacun des huit siècles du passé fribourgeois parle, jusqu'à celui qui est le nôtre.

Là, face au clergé où triomphe la religion, sur la droite des grandes verrières de Dieu le Père et de l'Esprit-Saint, les sept membres du gouvernement

l'histoire cantonale, objet d'un culte populaire assez puissant pour traverser la révolution des mentalités du dernier XX<sup>e</sup> siècle.

97 Dans cette perspective, la critique pleine d'ironie émise par les détracteurs du régime que l'architecture de la chapelle de Posieux fait penser à celle d'un transformateur électrique, peut sans doute prendre valeur de paradoxe. Ainsi, le publiciste parisien d'adoption et auteur à succès Victor Tissot dans son *Almanach de Chalamala 1914*. Lausanne 1914, p. 13.

98 Une souscription cantonale a été lancée, mais bien que le terrain ait été offert par un propriétaire de Posieux, l'Etat devra puiser 30 000 francs dans ses caisses dont 16 000 francs dans un emprunt réservé à la construction de l'hôpital cantonal, la statue du Sacré-Cœur en marbre blanc et son socle de granit (35 000 francs) être offerte par le dominicain Berthier, homme de confiance de Georges Python (Berthier avait pourtant proposé en 1900 l'achat d'une statue de l'Exposition universelle de Paris pour 1800 francs, jugeant le projet du gouvernement trop ambitieux), et les trois médaillons de bronze résumant les thèmes des trois grandes fresques payées par la sœur-mère de Georges Python, M<sup>me</sup> Pattey-Python. ALFONS AEBY, *op. cit.*, p. 46, et AEF. Manual, Protocoles et Chemises du Conseil d'Etat d'après les fiches de la cartothèque des archives, enveloppes «Posieux, chapelle commémorative». Finalement, en 1954–1955, *La Liberté* lance de pathétiques appels aux donateurs pour achever l'ouvrage, notamment l'autel de saint Pierre Canisius (il manque 67 000 francs), mais sans succès. On devra se résigner à pousser la monumentale statue du centre de l'édifice dans l'absidiole réservée à l'autel de Canisius, trahissant ainsi le dessein du Conseil d'Etat que le Christ regarde vers la capitale.

de 1919, le chancelier et un conseiller aux Etats<sup>99</sup> ponctuent la grande fresque historique immortalisant le destin temporel de Fribourg depuis Berchtold IV, fondateur de la ville (1157). Les magistrats officient autour d'un arbre symbolique, peut-être le Tilleul de Morat<sup>100</sup>, devant lequel se profile une allégorie de la République de Fribourg, une femme avec à ses pieds une veuve de guerre déroulant le rouet de l'histoire<sup>101</sup>. Et dans ce conseil solennel – quatre magistrats sur sa droite, quatre sur sa gauche – Georges Python semble comme présider à l'ultime cérémonie qui achève le grand cycle cosmologique de la cathédrale: un des ensembles les plus vastes qu'on puisse admirer en Europe dans le style Art nouveau, conduisant de la genèse au cataclysme de la Grande Guerre et réalisé entre 1895 et 1936 par le Polonais Josef Mehoffer<sup>102</sup>. Comme définitivement réconcilié avec le grand absent des fresques de Posieux, le Gruérien Jean-Marie Musy, le Broyard<sup>103</sup> Georges Python trône à quelques mètres du blason de son homonyme Pancrace, scellé à la voûte. Revanche d'un fils de paysan aspirant au patriciat en ligne masculine? Toujours est-il qu'ainsi «statufié» au Saint des Saints, participant désormais au culte que la République chrétienne voue aux acteurs charismatiques de l'histoire cantonale, Georges Python est mythifié vivant – si l'on considère la date de la conception du vitrail – avant même d'avoir son histoire. Du moins peut-on sans doute considérer cette symbolique suggestive comme l'image qu'on se fait, officiellement, du monde sous Georges Python, et bien que le processus proprement dit qui conduit au culte du chef de l'Etat échappe encore à l'analyse<sup>104</sup>.

Je risquerai tout de même ceci. L'accrochage systématique des portraits photographiques tient au contexte moderne de la symbolique politique: par la diffusion de l'image officielle, on donne du chef contesté une image coutumière, donc rassurante pour les contemporains, emblématique réhabili-

99 Georges de Montenach, Camérier secret de cape et d'épée de Léon XIII à Pie XI, plusieurs fois Commandeur d'Ordres pontificaux au titre de défenseur de la religion. (On le retrouve d'ailleurs aux côtés de Georges Python dans la fresque de Posieux.)

100 Comme le suggère LOUIS WAEBER, *op. cit.*, p. 51. Arbre de paix (ou de victoire, ou «de liberté» avant la lettre) aux origines légendaires solennisant depuis le XV<sup>e</sup> siècle le destin helvétique de la République de Fribourg après la défaite de Charles le Téméraire à Morat (1476).

101 Quel chemin parcouru depuis la figuration emblématique de la République patricienne! La présence de cette effigie féminine laïque dans le sanctuaire catholique permettrait de vérifier qu'en effet Marianne – ici son émule «Fribourgia» – et Marie peuvent faire bon ménage. A propos des rapports entre mythe républicain et mythe chrétien, voir MAURICE AGULHON, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris 1989, «Prolongements» pp. 345–349.

102 Parmi les publications consacrées à l'œuvre de Mehoffer: HORTENSIA VON RODA, *Die Glasfenster der Kathedrale St. Nikolaus in Freiburg in der Schweiz. Josef von Mehoffers Lebenswerk 1895–1936*, Munich 1985, vol. 1 texte, 372 p; vol. 2, catalogue (thèse, dactyl.).

103 La Gruyère, district du sud; la Broye, district du nord.

104 J'ai tout de même tenté d'aborder cela dans *Le Machiavélisme de village*, chap. V, «Le Chef de l'Etat ... A. Le culte de la personnalité, B. Le culte du souvenir», pp. 121–128.

tante qui culmine, vulgarisée, dans l'explosion colorée et dynamique du monument de Posieux. La vitrification au chœur de la cathédrale, invisible de la nef, assurerait plutôt une certaine pérennité devant l'histoire et aussi, peut-être, une légitimité secrète et profonde qu'il faut bien attribuer, par le type de formalisation usité, à une volonté de relier les attributs du pouvoir civil aux forces du Ciel: un authentique droit divin, adapté à la symbolique républicaine d'un pays de démocratie représentative. En effet, on n'expose pas fortuitement un gouvernement nommé par les élus du peuple et son chef au sanctuaire d'une République chrétienne. C'est après trois mois d'études «assidues» – selon Mehoffer lui-même –, que le maître verrier propose «de son propre gré» les deux vitraux historiques – l'histoire politique et l'histoire religieuse se font face dans les côtés du chœur – à la Commission des Monuments et Edifices publics. Celle-ci se déclare «unanime à louer sans réserve la disposition heureuse des différentes périodes glorieuses de (l') histoire fribourgeoise» (19 décembre 1919). Si les deux vitraux ne sont finalement posés qu'en 1936, c'est qu'entre temps les grandes verrières de la Trinité – le véritable chef-d'œuvre de Mehoffer – ont complètement accaparé l'artiste polonais<sup>105</sup>.

Dès lors que les choix de Mehoffer ne souffrent aucune discussion – ni du côté de l'Evêché, ni du côté de la Chancellerie –, on ne peut que souligner la communion parfaite entre le projet du Polonais et la cosmogonie politico-religieuse des Fribourgeois. Celle-ci doit-elle l'unanimité qu'elle parvient à dégager des cercles officiels à son caractère d'évidence incontestable et incontestée? Serait-ce donc bien ainsi que les Fribourgeois conçoivent le monde, leur monde? Et dans la mesure où la vision du peintre s'identifie à celle de ses commanditaires, faut-il songer à un art officiel?

Toujours est-il qu'à la symbolique emblématique des Temps modernes répond désormais la symbolique figurative du Modern'Style achevant, au chœur de la cathédrale, le grand catéchisme illustré de la République chrétienne. Les choses sont comme définitivement fixées avant les grands bouleversements que déjà, peut-être, on pressent. Et la représentation qu'on donne ici du politique et de ses rapports avec le Ciel n'est pas plus qu'à Posieux celle d'une société industrielle dans laquelle pourtant on s'engage, timidement, et non sans circonspection. Le cas échéant, il serait sans doute possible de faire une vérification ponctuelle de la complexité des rythmes de l'évolution historique: l'onde de progression du rythme culturel – facteur endogène – n'est pas en phase avec celle du rythme des techniques – facteur exogène. Les décalages ainsi créés donnent de l'harmonie résultante d'une «civilisation», à un moment précis, l'image contrastée qui interpelle l'historien.

105 HORTENSIA VON RODA, *op. cit.*, pp. 115–120.



## 5. Un aristocrate chef d'Etat dans la phase de transition démocratique

Qu'on prenne Wagner s'efforçant de régénérer l'humanité par l'exemple du chaste Parsifal reconquérant le Saint-Graal dans le mystère du Vendredi-Saint (1882); qu'on songe à Nietzsche prenant à témoin Zarathoustra pour dénoncer les valeurs de la morale établie (1882–1885)<sup>106</sup>; l'heure est à la recherche éperdue, dans un passé révolu – plutôt le Moyen Age ou l'Antiquité – d'une compensation aux malheurs du temps<sup>107</sup>. Sur les bords de la Sarine, on assiste à leur cristallisation autour des «erreurs modernes», du Kulturkampf ou de l'hégémonie des radicaux. Tout ce qui semble accabler la Cité catholique! Il en résulte des clivages qu'on peut mesurer à l'aune de ceux qui partagent le champ de la civilisation entière.

En Europe occidentale, le siècle du néo-classicisme, du néo-gothisme ou du néo-thomisme et parallèlement de l'antilibéralisme, de l'antisocialisme ou de l'antirationalisme, est en même temps celui des «merveilles de la technique» – la vapeur, l'électricité, bientôt le moteur à explosion –, de l'essor capitaliste, de l'évolutionnisme et du développement des institutions démocratiques. Le siècle par excellence du progrès est en même temps le siècle privilégié du regard en arrière. Un ère de grande transition. Et à Fribourg, Georges Python cultive le paradoxe:

«Il est arrivé que la société, soustraite à l'influence religieuse par les professeurs du naturalisme et du matérialisme, chancelle aujourd'hui sur ses bases»<sup>108</sup>,

déclare en 1878 le nouveau chef des Etudiants suisses, renouvelant le geste de son «ancêtre» Pancrace par un discours qui le propulsera dans la carrière. Et pour éviter que la jeunesse ne boive à «la coupe des erreurs modernes», il fera de la création d'une haute école confessionnelle l'œuvre de toute une vie et de tout un canton. Ici, tout, jusqu'à la chaire de botanique devra être catholique afin de faire front à «l'orage menaçant du darwinisme»<sup>109</sup>.

Faut-il donc s'étonner que les nouveaux temples du progrès n'adoptent guère le style de leur fonction: les gares ont des allures de cathédrales gothiques, les banques d'affaires de panthéons romains et les parlements de palais antiques ou florentins, à moins qu'ils ne sacrifient eux aussi au «gothique» en référence à l'ère des chartes limitatives du pouvoir royal<sup>110</sup>. Et c'est ici, sans

106 Et on sait que les exemples abondent.

107 Voir ARNO MAYER, *op. cit.*, particulièrement chap. V, «Vision du monde: le darwinisme social, Nietzsche, la guerre».

108 Discours de Georges Python à la fête centrale de la Société des Etudiants Suisses à Fribourg en 1878, cité in PIE PHILIPONA, *Le Chanoine Schorderet 1840–1893*. Fribourg 1928 (2 vol.), t. 1, p. 596.

109 Rome ASV, SS 1902, R 43, fasc. 2, prot. 30634, fol. 78. Lettre de K. Decurtins, homme de confiance de Georges Python près le Saint-Siège, au cardinal Rampolla secrétaire d'Etat au Vatican. S.l.n.d. (Fribourg ou Rome, 1896). Ms.

doute, que resurgit ce besoin de compensation éprouvé aux grandes ères de mutation: on adopte le progrès, plus ou moins franchement, plus ou moins rapidement, mais on l'enveloppe des références au passé qui a fait ses preuves. Une assurance contre la nouveauté qui bouscule, et qu'on veut somme toute bien accepter, surtout si finalement elle s'avère utile, mais revêtue des apparences du familier, de ce qui fait autorité.

Ainsi, le dépôt des tramways (1898) ou le siège central de la Banque de l'Etat de Fribourg (1907) édifiés dans le style des églises entre lesquelles on parvient à les glisser<sup>111</sup>.

Et cette nostalgie réparatrice, en vertu d'un même principe de compensation, la bourgeoisie l'applique à la classe qui incarne toujours un ordre de référence au tournant du XX<sup>e</sup> siècle: l'aristocratie. Il s'agit de rechercher ses alliances, de cultiver ses valeurs, d'imiter son rang.

Mais lorsque Georges Python, présent à l'inauguration des nouvelles presses de l'Imprimerie catholique de Fribourg (1888), applaudit au discours du chanoine Schorderet plaçant «la puissante impulsion de la vapeur» au service du «règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ», en attendant l'introduction imminente de l'électricité<sup>112</sup>, on peut vérifier une fois encore que les plagiaires de l'ordre ancien n'ont pas forcément l'intention d'appliquer les nouvelles techniques au développement d'une civilisation correspondant à leur avancée.

A l'instar de l'évolution des institutions démocratiques, modernes dans leur forme, archaïques par leur système de fonctionnement et leur principe de légitimité, les nouvelles technologies sont adoptées dans la mesure où elles permettent un accommodement mesuré de la civilisation au «progrès». La véritable industrialisation sera ici repoussée au profit d'une nouvelle physiocratie, en «(hâtant) surtout l'évolution de (l') agriculture, (en décentralisant) ce que la vapeur avait autrefois centralisé»<sup>113</sup> afin de préserver l'ordre ancien aussi dans le domaine économique et social<sup>114</sup>.

Certes, le Fribourg du tournant du siècle est *stricto sensu* entré dans la première phase des sociétés classées «industrielles» par l'historiographie

110 Voir ERNST GOMBRICH, *Histoire de l'art* (trad. de l'anglais par J. Combe et C. Auriol), Paris 1986, chap. 25 «La révolution en permanence, le XIX<sup>e</sup> siècle». Titre de l'édition originale *The Story of Art*, Oxford 1972.

111 Selon l'ordonnance suivante, dans un axe sud-est / nord-ouest: collégiale (cathédrale) Saint-Nicolas – banque de l'Etat – place Notre-Dame – basilique Notre-Dame – dépôt des tramways – église des Cordeliers. Ici, l'historicisme compense dans les façades des nouveaux bâtiments, «modernes», le défaut d'urbanisme. Voir aussi «Les sièges de la Banque de l'Etat, 1907/ 1982. Architecture bancaire et confiance», in *La Gruyère. L'Echo littéraire*, 17 septembre 1983 (P.-PH. BUGNARD).

112 PIE PHILIPONA, *Le Chanoine Schorderet, op. cit.*, t. 2, p. 493.

113 JEAN-MARIE, MUSY, *Considérations sur l'état de nos finances, Observations présentées par le directeur des Finances relativement au budget de 1917*, Fribourg 1917, p. 27.

114 Voir *Le Machiavélisme de village*, chap. II.

structurale<sup>115</sup>. Elle a même amorcé la deuxième phase, si l'on prend en compte son rôle pionnier dans la production et la distribution de l'électricité, par exemple.

Mais à considérer l'étage des mentalités – et j'ai pris ici le cas du chef de l'Etat Georges Python<sup>116</sup> de mère noble, aspirant au patriciat en ligne masculine (ses biographes privilégiant son ascendance maternelle au détriment de son ascendance paternelle roturière, rurale et peut-être même radicale, c'est-à-dire tout le contraire de ce qui colle à l'idéal de haute extraction), édifié aux humanités, s'alliant au patriciat, résidant à sa manière et s'entourant d'aristocrates, promoteur d'entreprises électriques branchées essentiellement sur le secteur primaire ou agro-alimentaire, fondant une université chargée d'allier science et foi, rendant hommage à la Vierge au Sacré-Cœur dans une fresque offerte à l'édification des électeurs catholiques, siégeant non loin d'un pseudo-ancêtre de haute lignée en plein vitrail historique de Saint-Nicolas, dans la perspective eschatologique –, le tournant du XX<sup>e</sup> siècle fribourgeois peut passer, à condition de dégager la période de sa gangue de techniques et de «progrès» prétextes, comme une époque où domine encore une «élite traditionnelle»; en dépit du fait que celle-ci ait pu manifester, à l'occasion, et aussi hors du vase clos cantonal, une propension certaine à un certain progrès. Faut-il s'étonner, dès lors, que Georges Python se fasse l'entrepreneur d'un développement économique centré sur le secteur primaire ou agro-alimentaire, le promoteur d'une nouvelle physiocratie, en quelque sorte? Physiocratie quant au rôle joué par l'agriculture dans la production des richesses, non quant à la dimension libérale, fortement tempérée de «socialisme d'Etat».

Et c'est sans doute pourquoi, à l'instar de maints gentilhommes entrepreneurs sous la Troisième République, Georges Python a engagé l'Etat dans les affaires, voire dans l'affairisme d'Etat de la Belle Epoque<sup>117</sup>. Qu'il s'y soit fourvoyé<sup>118</sup> illustrerait cette difficulté d'être simultanément d'un autre temps dans son temps: les humanités ne constituent pas forcément la «tyrannie» idoine pour se lancer avec succès dans la finance internationale, surtout si l'on compte d'abord sur la Providence pour en assurer le succès.

115 Par exemple, selon la grille proposée in JEAN WALCH, *Historiographie structurale*, Paris 1990, p. 342.

116 Il faudrait ici prendre en compte, ce qui n'est pas dans le sujet, le fait que Georges Python passe alors pour «progressiste» et «socialiste» à Berne, aux Chambres fédérales où il siège. Sur cette sorte de dédoublement des mentalités régionale et nationale d'un leader cantonal, observable plus particulièrement à l'époque où les cantons forment encore de véritables vases clos dans l'Etat fédéral, voir *Le Machiavélisme de village*, «Le destin national», pp. 124–125.

117 Pour la France, on peut en particulier penser au scandale de Panama avec le vicomte de Lesseps ou le baron de Reinach. JEAN BOUVIER, *Les deux scandales de Panama*, Paris 1964, 208 p.

118 Voir *Le Machiavélisme de village*, chap. II «De l'Etat libéral au socialisme d'Etat» 4. «Les implications politiques de l'affairisme d'Etat».

Finalement, qu'on ait donc cherché à conférer au patricien consort une reconnaissance en ligne masculine, cela peut paraître dérisoire. Sur le moment, l'essentiel n'est-il pas que pour lui, comme pour des milliers d'autres sans doute en Europe, le désir d'être plus pleinement aristocrate – fût-ce d'ailleurs sans titre, ni particule – tienne au moins autant aux valeurs sur lesquelles cet Etat repose qu'à la promotion, en particulier sociale, qu'il est encore en mesure d'assurer?

Il faut toutefois bien dire qu'à cet égard on ne sait rien, dans l'état de la recherche, sur les motivations profondes de Georges Python. Il est ici jaugé uniquement aux effets.

Toujours est-il que ce désintéret de l'historiographie pour les origines paternelles rurales, voire libérales, du magistrat fribourgeois tranche avec cette insistance à souligner ses nobles ascendances maternelles. Comment donc concilier le mépris de la roture et des valeurs modernes avec ce qui subsiste de mentalité salique et aristocratique, sinon en ranimant une haute lignée patrilinéaire? A moins que la représentation de l'homme d'Etat en intermédiaire entre le Ciel et la Terre ou son électorat, ne survienne à propos en guise de compensation ou de nouvelle légitimité.

Perdurance de traits millénaires à l'ère industrielle: la «logique propre ... des structures autonomes formées» que donnent comme argument tant un Pierre Chaunu pour l'histoire des sciences au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qu'un Gabriel Camps pour l'art pariétal de Lascaux<sup>119</sup>. La nostalgie nobiliaire répond bien, elle, à la logique interne du siècle d'or de l'historicisme.

119 PIERRE CHAUNU, *Trois millions d'années. Quatre-vingts milliards de destins*, Paris 1990, p. 63.